



La muséographie à l'épreuve de la sauvegarde et la transmission du patrimoine culturel immatériel

Moctar SANFO

Assistant en Culture-Patrimoine culturel,
Université Faustin Sié SIB de Gaoua (UF2S),
E-mail : sanfomoctar@yahoo.fr

Adama TOME

Maitre de conférences en Histoire de l'art
Université Norbert ZONGO/Koudougou
E-mail : tomeadama@yahoo.fr

Résumé

La muséographie est une discipline spécialisée dans la conception, la réalisation et la programmation des expositions muséales. A travers la mise en évidence de la narration des messages véhiculés par les œuvres, elle joue un rôle déterminant dans la sauvegarde du patrimoine immatériel. Cette étude qui se propose d'analyser les enjeux de la muséographie dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Burkina Faso, a été conduite grâce à une combinaison de plusieurs méthodes, faites de collectes, d'interprétation et d'analyse d'informations sur les activités muséales. Des études de cas sur les pratiques dans plusieurs musées permettent d'établir que l'action concertée entre les praticiens, les chercheurs et les professionnels est nécessaire pour des initiatives muséographiques abouties en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. En dépit des résultats perceptibles, l'on note des limites de l'action des musées dans la prise en compte du patrimoine immatériel. La mise à contribution de toutes les parties prenantes, le renouvellement des équipements de sauvegarde ou thésaurisation, la collaboration entre le monde professionnel et celui de la recherche, restent des défis qu'il convient de relever pour une meilleure

prise en compte du traitement de l'élément immatériel dans les musées. Cette étude ouvre des perspectives pour d'autres travaux de recherche à l'effet de déterminer la contribution réelle des communautés au développement de la muséographie.

Mots Clés : Patrimoine immatériel-Muséographie-Sauvegarde-Musée-Transmission

Abstract

Museography is a specialized field focused on the design, creation, and programming of museum exhibitions. By highlighting the storytelling of the messages conveyed by artworks, it plays a key role in preserving intangible heritage. This study, which aims to analyze the challenges of museography in preserving Burkina Faso's intangible cultural heritage, was carried out using a combination of several methods, involving the collection, interpretation, and analysis of information on museum activities. Case studies on practices in various museums show that coordinated efforts between practitioners, researchers, and professionals is necessary for successful museographic initiatives aimed at safeguarding intangible cultural heritage. Despite noticeable results, there are still limitations in the museums' ability to address intangible heritage. Involving all stakeholders, updating preservation or storage equipment, and fostering collaboration between the professional world and research remain challenges that need to be addressed for better consideration of intangible elements in museums. This study opens up perspectives for further research to determine the real contribution of communities to the development of museography.

Keywords: Intangible heritage-Museography-Preservation-Museum-Transmission



Introduction

Des débats qui sont parfois l'objet de vives polémiques entre professionnels et leaders d'opinions ont abouti en 2003 à la reconnaissance internationale du patrimoine culturel immatériel comme faisant partie intégrante du patrimoine. Dès lors, sa sauvegarde et sa transmission deviennent des préoccupations centrales pour lesquelles des initiatives sont développées par chaque Etat partie à la convention. Jusqu'à une période relativement récente, la transmission des savoirs et savoir-faire dans les sociétés africaines se faisait essentiellement de père en fils. De l'avis de Boukary SOUMANO, « le bon griot est le gardien des traditions, le garant des coutumes, la déposition de la mémoire collective, un rempart contre toute forme d'acculturation » (Z.H. CARA, 2012, p.2). S'il est vrai que le concept de patrimoine est dominé par sa forme tangible, le patrimoine immatériel est une composante non moins essentielle de toute civilisation. Perçu comme bien d'héritage culturel des communautés, le patrimoine joue un rôle d'identification et de cohésion sociale.

En tant qu'établissements où des objets et des valeurs qui s'y attachent sont sauvegardées et étudiées ainsi que communiquées en tant que signes pour interpréter des faits absents, les musées ont dorénavant un rôle de conservation de la mémoire collective. Pour M. Sanfo (2014, p.9), les musées suppléent « les insuffisances liées aux mécanismes de sauvegarde et de transmission du patrimoine immatériel ». En effet, l'objet de musée ne peut être considéré comme tel sans le message et les valeurs qu'il est susceptible de véhiculer. En d'autres termes, l'urne funéraire, la statuaire ou

le balafon servent à la communication muséographique compte tenu des valeurs auxquelles ils sont associés.

Avec les mutations technologiques, économiques et sociales de nos jours, le patrimoine, surtout sa forme intangible, se trouve gravement menacé, rendant ainsi sa sauvegarde problématique et sa transmission aléatoire. C'est pourquoi l'on assiste de nos jours à une disparition progressive de certaines valeurs compte tenu du fait que les chaînes de transmission jadis utilisées par les communautés semblent interrompues (M. Sanfo, 2014, p.9). Face à cette situation, les institutions muséales qui ont un devoir de mémoire vis-à-vis de la société qu'elles représentent, sont perçues comme une alternative aux côtés des communautés pour assurer la pérennité du patrimoine oral et immatériel.

La réflexion sur la problématique nous amène à nous interroger sur la contribution des activités muséographiques à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Burkina Faso. Cette interrogation suscite d'autres questions non moins essentielles. Quel rôle les musées peuvent-ils jouer dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ? Quelle analyse situationnelle peut-on faire de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les musées au Burkina Faso ? Quels sont les défis spécifiques à relever pour une meilleure prise en compte de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les activités muséographiques ? L'objet de la présente étude s'articule autour de ces questions de recherche.

Ce travail de recherche prend pour hypothèse selon laquelle la contribution des activités muséographiques à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Burkina Faso est sans équivoque. Cette hypothèse principale se décline en trois hypothèses secondaires que sont :



Received: 10/03/2026 Accepted: 15/06/2026 Published: 15/07/2026

- les musées jouent un rôle primordial dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ;
- l'analyse des activités muséographiques permet d'apprécier la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les musées ;
- la prise en compte du patrimoine culturel immatériel dans les activités muséographiques permettrait de relever les défis de sauvegarde y relatifs.

A travers des données précises et d'illustrations, la réponse aux questions de recherche est fondamentale pour vérifier le degré de satisfaction des hypothèses et tirer des conclusions pertinentes pour enrichir la théorie dans ce domaine.

La conduite d'un travail de recherche commande la définition d'une articulation bien claire. Ce préalable paraît fondamental et dépend de la qualité et la pertinence des objectifs de recherche. L'objectif général de cette étude est d'analyser les enjeux des activités muséographiques dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. De façon spécifique, le thème vise l'atteinte des objectifs suivants :

- identifier le rôle des musées dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ;
- réaliser une analyse situationnelle de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les musées au Burkina Faso ;
- évoquer les défis spécifiques à relever pour une meilleure prise en compte de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les activités muséographiques.

La démarche méthodologique de ce travail de recherche comporte plusieurs étapes complémentaires. Elle va de la

collecte des informations à leur analyse. Pour la collecte des informations, plusieurs sources ont été explorées en vue de répondre à la problématique suscitée par cette étude. Il s'agit des sources écrites, des sources archivistiques et iconographiques, des sources internet et des sources orales.

Dans un souci de mener à bien notre projet de recherche et de cerner l'ensemble des points qui structurent notre problématique, il nous a paru plus judicieux de choisir une démarche méthodologique qui s'articule autour de trois piliers principaux :

- la recherche bibliographique ;
- la collecte des données de terrain ;
- le traitement et l'analyse de l'information.

D'abord, nous avons eu recours à des sources écrites constituées de travaux de recherche sur l'essentiel de la théorie qui a été développée sur la problématique visée dans le cadre de cette étude. Ces travaux ont concerné des ouvrages spécifiques sur la muséologie, des mémoires et des articles publiés dans des revues spécialisées. Cette étude s'est inspirée de rapports et d'études circonstanciés sur les domaines du patrimoine et de la muséologie. Ces documents ont renforcé notre compréhension de la problématique et de la démarche méthodologique. En sus de ces documents, la présente étude se fonde sur des instruments normatifs nationaux et internationaux ainsi que des référentiels qui encadrent la sauvegarde du patrimoine culturel et la gestion des musées au Burkina Faso. Ensuite, nous avons exploité les sources archivistiques et iconographiques. Cela a consisté en une exploitation des archives administratives et audiovisuelles des activités muséographiques, des supports des expositions muséales et une interprétation du discours muséographique. Le témoignage des professionnels des



structures muséales a permis, en outre, de compléter les informations recueillies des archives et des artéfacts mis en exposition dans les musées. Nous avons, par ailleurs, exploré des documents en accès libre sur internet notamment sur le site web de l'UNESCO. Sur cette plateforme, nous avons pu accéder à des documents qui traitent du sujet de notre travail de recherche.

Enfin, les informations issues de ces sources sont traitées par des procédés et des méthodes divers. L'analyse des données a permis en fin de compte de réaliser une synthèse conforme à la problématique de l'étude et nécessaire pour répondre d'une manière précise aux questions de recherche.

La démarche méthodologique a permis de fournir un travail qui s'articule autour de trois points essentiels. Le premier point porte sur le cadre théorique et contextuel. Il s'agit de définir les concepts clés et de faire un état des lieux de la muséographie au Burkina Faso. Le deuxième point est relatif au rôle des musées à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Le troisième point analyse les enjeux et identifie les défis à relever pour une meilleure prise en compte de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les musées au Burkina Faso.

1. Cadre théorique et contextuel

Dans l'analyse de ce thème, la description du contexte est fondamentale. Il s'agit dans un premier temps de définir les termes clés pour canaliser les analyses et garantir une compréhension univoque de notre travail. Aussi, est-il question de situer le contexte général de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et de la pratique muséologique au Burkina Faso.

1.1. Définition des concepts clés

Sans faire une dissertation sur les concepts, il serait tout de même édifiant dans l'approche du thème ci-dessus énoncé de rappeler ce que la littérature et l'histoire nous apprennent au sujet des notions de « musée », de « patrimoine immatériel » et de « muséographie ». Il n'y a que de cette manière que l'on pourra faire une présentation du contexte et les perspectives liées à la préservation et à la sauvegarde du patrimoine immatériel.

La notion de musée renvoie à un établissement ou un lieu généralement conçu pour la sélection, l'étude et la présentation de témoins matériels et immatériels de l'homme et de son environnement. Au cours des siècles, sa forme et ses fonctions ont sensiblement varié, la compréhension de la notion également. En dépit de la diversité des conceptions actuellement admises, elles s'accordent tout de même pour dire que le musée est un lieu où « des choses » et « *les valeurs qui s'y attachent sont sauvegardées et étudiées ainsi que communiquées en tant que signes pour interpréter des faits absents* » (M. Sanfo, 2014, p.8).

Plus qu'une simple représentation du passé, le musée a un devoir de mémoire vis-à-vis des communautés qu'il sert à travers une représentation des faits et d'évènements qui résultent de leurs traditions. Le Conseil International des Musées (ICOM) reconnaît le rôle éminemment important des musées dans la préservation et la valorisation du Patrimoine immatériel grâce à la vocation qui leur est dévolue, aux infrastructures et aux ressources qui leurs sont dédiées. Ces équipements rendent possible le développement d'initiatives créatives en faveur de la sauvegarde du patrimoine intangible. Dans cette logique, le musée en tant qu'institution devient un élément clé dans la sauvegarde et la transmission



du patrimoine immatériel. De toute évidence, les institutions muséales doivent être, dans un monde en constante évolution, des espaces privilégiés de sauvegarde, de recreation voire même de revitalisation des savoirs et savoir-faire des communautés. Le concept du musée est lié à deux notions essentielles : la muséographie et la muséologie.

La muséographie peut être définie, selon A. Desvallées et F. Mairesse (2010, p.53), comme « l'ensemble des techniques développées pour remplir les fonctions muséales et particulièrement en ce qui concerne l'aménagement du musée, la conservation, la restauration, la sécurité et l'exposition ». Elle apparait donc comme un ensemble de techniques permettant de mieux développer le musée. Elle est beaucoup plus pratique tandis que la muséologie, notion voisine, serait une discipline plus théorique se proposant le musée comme objet d'étude.

L'article 2 de la convention de 2003 de l'UNESCO définit le patrimoine culturel immatériel comme étant l'ensemble des « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel ». Cette notion revêt une importance singulière dans la compréhension du patrimoine culturel. En effet, dans les sociétés de vieilles cultures, un bien culturel renferme deux aspects : le visible et l'invisible. La forme que prend l'œuvre ou le bien constitue le visible, et l'invisible représente le contenu, la charge et l'explication y relatifs.

Certains Chefs-d'œuvre du patrimoine culturel immatériel de l'humanité sont des expressions de la culture ou des modes

de vie traditionnels de communautés (rituels religieux, économies traditionnelles, modes de vie, folklore, etc.) fixées sous une forme tangible. A titre d'illustration on peut citer le balafon pentatonique des communautés sénoufo dont les pratiques et les expressions y relatives ont été inscrites sur la Liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité. Il en est de même de l'opéra Kun Qu de la Chine, de la place Jemaa el-Fna du Marrakech au Maroc, du théâtre de marionnettes sicilien en Italie qui sont des expressions vivantes qui conservent toute leur valeur intangible en dépit du fait que ces éléments soient associés à des biens tangibles. En d'autres termes, les biens culturels (meubles comme immeubles) sont, pour la plupart, associés à des faits sociaux ou à des pratiques traditionnelles, donc à des éléments intangibles. Selon G. Pinna (2003, p.3), « *Tout objet possède deux dimensions : son apparence physique (c'est-à-dire sa forme, sa taille, etc.) et sa signification, qui découle de son histoire, des interprétations qu'il suscite, de sa capacité à servir de lien entre le passé et le présent, etc.* ».

Une autre catégorie d'éléments immatériels à prendre en considération est celle constituée par les expressions individuelles ou collectives dépourvues de forme tangible. C'est l'exemple de la langue, de la mémoire, de la tradition orale, des chansons, des divinations, des connaissances cosmiques et de la musique traditionnelle non écrite. Cette dernière catégorie semble cristalliser beaucoup d'attention surtout dans les pays où la tradition orale occupe une place prépondérante. Elle est caractérisée par sa subtilité et la difficulté pour les praticiens du patrimoine de trouver un mécanisme efficace pour sa sauvegarde et sa transmission. A titre d'illustration la Langue, la danse et la musique des Garifuna en Amérique latine (Belize, Guatemala, Honduras,



Nicaragua), le chant polyphonique géorgien en Géorgie et la cosmovision andine des Kallawayas en Bolivie sont des Chefs-d'œuvre inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel de l'humanité.

1.2. La muséographie au Burkina Faso

Comme ailleurs en Afrique au Sud du Sahara, l'histoire du musée a commencé au Burkina Faso avec la colonisation. Tout serait parti de la mission de recherche dite de « Dakar-Djibouti » conduite par Marcel GRIAULE de 1931 à 1932. Cette mission a permis de collecter environ trente mille (30 000) Objets. Elle fait suite à la création en 1936 de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) où les collections étaient stockées. Des antennes ont été créées dans les capitales des territoires de l'Afrique Occidentale Française (AOF), lesquelles sont devenues des musées, puis plus tard, des musées nationaux avec les indépendances. Au Burkina Faso, il fallait compter avec la lucidité du « (...) *gouvernement du président Maurice YAMEOGO, qui a posé à partir de 1960, les jalons de l'un des plus vieux projets de la Haute-Volta : la création d'un musée national* » selon B. Compaoré (2008, p.3). Cette volonté politique s'est matérialisée à travers la loi 42/62/AN du 13 novembre 1962, qui marque la création du musée national du Burkina Faso, à partir d'une collection de cent soixante-quatorze (174) objets hérités de l'IFAN.

Dans le contexte de la colonisation, le musée représentait un outil de recherche, de connaissance et d'études ethnographiques sur les communautés locales au profit de l'administration coloniale. Les objets qui composaient la collection de ce musée pionnier de la Haute-Volta d'alors étaient constitués de statuettes, d'objets de culte, d'amulettes,

d'armes de guerre, d'instruments de musique, de mobilier domestique, d'objets archéologiques, etc. La création de ce musée a fait suite, dans les années 1990, à celle de quatre autres institutions muséales avec un contenu similaire, c'est-à-dire des collections constituées exclusivement d'objets ethnographiques. Il s'agit du Musée de Kaya, du Musée de Manéga, du Musée de Sogossira Sanon de Bobo-Dioulasso et du Musée de Gaoua.

De nos jours, la forme et le contenu du musée en Afrique d'une manière générale, et au Burkina Faso en particulier n'a pas substantiellement évolué. En dépit de l'expansion du paysage muséal avec la création de nouvelles formes d'institutions qui répondent à des besoins spécifiques de la société, les collections des musées sont essentiellement composées d'antiquités qui portent des charges ethnographiques, sociales ou anthropologiques.

A la différence de l'occident, l'art contemporain occupe une place marginale dans la muséographie développée dans les musées burkinabè. Pour exemple, ces institutions enregistrent une collection potentielle d'environ 50 000 objets inventoriés dont moins de 3% d'objets d'art contemporain, selon les données statistiques du Ministère en charge de la culture. Fort de cette démarche muséographique, les objets des musées ne sont pas appréciés essentiellement pour leurs valeurs esthétiques comme dans les musées des beaux-arts, mais plutôt pour les valeurs culturelles intangibles qui s'y attachent. La présence des objets physiques au musée se justifie par la mobilisation de diverses ressources immatérielles qui leur donne un sens. C'est en cela que C. Hottin (2011, p.157) soutient que « toute politique patrimoniale qui ne s'occuperait que du matériel s'exposerait définitivement à lâcher la proie pour l'ombre ». La valeur des



Received: 10/03/2026 Accepted: 15/06/2026 Published: 15/07/2026

collections des musées burkinabè est intimement liée aux valeurs intangibles qui y sont associées.

Cette compréhension de la dualité de l'objet de musée a été confortée par la convention de 2003. Dès lors, l'objet de musée acquiert davantage une valeur importante. A première vue inerte, il devient parlant et donc un maillon essentiel dans la construction du discours muséal parce qu'il véhicule un ou plusieurs messages dont la teneur est soit historique, archéologique, culturelle ou anthropologique. En tout état de cause, dans les musées, les objets les plus inutiles sont ceux qui ne renseignent rien sur la société tout court.

2. Initiatives de sauvegarde du patrimoine culturel au Burkina Faso

La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel nécessite une combinaison de plusieurs méthodes. Ces méthodes permettent aux musées de réussir le pari de l'identification, de la documentation, de la protection et de la transmission du patrimoine culturel immatériel. Ce point traite d'une part des initiatives de sauvegarde des éléments culturels, et d'autre part, des actions de transmission du patrimoine culturel immatériel dans les musées.

2.1. Sauvegarde des éléments culturels dans les musées

Plateformes de diffusion culturelle, les musées permettent un dialogue entre les cultures, un respect mutuel des différentes communautés et, par conséquent, aide à définir un avenir pacifique et durable. Tout en préservant leurs missions premières (collecte, conservation, communication, recherche, expositions, etc.) les musées ont, au fil des années, transformé leurs pratiques pour rester plus proches des communautés

qu'ils servent. A ce titre, ils ont une responsabilité importante à l'égard de la sauvegarde et la transmission du patrimoine immatériel.

Selon l'UNESCO, le patrimoine immatériel se réfère également aux significations symboliques et métaphoriques des objets, des artéfacts et des instruments ainsi que les espaces culturels qui sont, du reste, des biens appartenant au patrimoine matériel. Les processus muséaux¹ investissent les objets de significations symboliques qui sont méthodiquement conservées au sein des institutions muséales. A travers ces différentes opérations, les musées font des acquisitions de biens mobiliers qu'ils documentent à travers des procédés comme l'inventaire physique, la consignation dans les fichiers documentaires des informations relatives à la vie et à la connaissance scientifique des objets, la thésaurisation et le catalogage. Ainsi ils contribuent à façonner sur la base de l'interprétation faite sur les objets acquis qu'ils conservent un corpus de connaissances sur les pratiques et les expressions des communautés.

Dans ce même ordre d'idée, la sauvegarde du patrimoine immatériel fixé sous forme tangible passe par l'inventaire des espaces culturels qui sont associés aux pratiques sociales et qui, généralement, complètent les connaissances que véhiculent les biens culturels mobiliers. Dans un camp destiné à un rituel traditionnel d'initiation, il n'y a pas que l'espace dédié à cette pratique ; il faut ajouter à cela les éléments mobiliers qui sont utilisés pour l'accomplissement de ce rituel. Les opérations muséographiques permettent de stabiliser ces données qui sont, en réalité, des degrés importants de connaissances et qui, de ce fait, suppléent les

¹ La sélection des objets à acquérir et à conserver, leur interprétation historique et scientifique, la réalisation d'expositions, etc.



mécanismes traditionnels dans la sauvegarde de l'élément immatériel.

C'est d'ailleurs pour suppléer à la déperdition des genres musicaux et les instruments sacrés que l'Etat burkinabè a créé le Musée de la musique Georges OUEDRAOGO à Ouagadougou. Cette initiative a été suivie par la création de deux autres musées² destinés à la sauvegarde des rythmes locaux ainsi que la protection des artefacts liés à la musique et à la danse traditionnelles. En effet, si la coutume ou le rite pour lequel les instruments de musique sont sollicités disparaît, ils sont condamnés eux aussi à disparaître. Leurs destins sont intimement liés. De même, si les personnes habilitées à les manier ne sont plus, c'est la même conséquence, c'est-à-dire l'extinction de la musique ou la disparition de l'instrument. C'est pour parer à cette éventualité que ces musées ont été créés. Ils se présentent aujourd'hui comme des mécanismes nouveaux de préservation des artefacts et de sauvegarde des valeurs, des pratiques voir des expressions qui s'y attachent.

En ce qui concerne les éléments immatériels dépourvus de forme tangible, les musées peuvent apporter une contribution notable au moyen d'enregistrements et de transcriptions. On transforme ainsi du patrimoine immatériel en patrimoine matériel, dont la préservation en tant que témoignage historique et culturel est dès lors possible. Dans la démarche muséographique, les enregistrements au moyen des technologies de l'information et de la communication sont

² Le Burkina Faso a connu la création de deux musées privés destinés à la musique et à la danse traditionnelles. Ce sont le musée de Warba (une danse traditionnelle du terroir moaga, l'ethnie majoritaire du Burkina Faso) et le musée de la musique d'hier à aujourd'hui.

une pratique assez maîtrisée dans les musées. A titre d'illustration, le Musée de la Musique Georges OUEDRAOGO de Ouagadougou dispose d'importantes ressources archivistiques constituées de plus d'un millier de supports audio-visuels (CD, Cassettes, VHF, disques 33 tours, disques 45 tours, disquettes, etc.). Le contenu de ces enregistrements est constitué de chants traditionnels, de danses, d'évènements traditionnels, de cérémonies rituelles et de musiques traditionnelles.

Au regard de ce qui précède, le rôle de la conservation de la mémoire, en fait, du patrimoine immatériel est dorénavant dévolu aussi aux musées qui deviennent ainsi des établissements privilégiés de sauvegarde et de valorisation de la mémoire collective. Et plus exactement les musées sont des cadres par excellence qui suppléent la rupture dans la chaîne de transmission de l'élément immatériel. C'est pourquoi, les professionnels des musées doivent placer les communautés ethnoculturelles au cœur de leurs démarches. Cela est formulé comme une exigence professionnelle par l'ICOM qui estime que les musées doivent travailler en « ...étroite coopération avec les communautés d'où proviennent les collections, ainsi qu'avec les communautés qu'ils servent » (ICOM, 2017, p.31). Comment alors la transmission du patrimoine immatériel pourrait se faire entre les générations étant donné que les mécanismes traditionnels semblent de nos jours inopérants ?

2.2. Musée et transmission du patrimoine culturel immatériel

Le patrimoine immatériel burkinabè est aujourd'hui confronté à des menaces plurielles puisque sa pérennité repose essentiellement sur la transmission orale. De par sa



nature, il est plus vulnérable que le patrimoine matériel, dans un monde en proie à la déferlante du phénomène de l'uniformisation des cultures. Et pourtant, sa participation est essentielle à la construction de l'histoire et à la promotion de l'identité, de la créativité et de la diversité culturelle. La transmission du patrimoine immatériel dans les musées consiste d'abord à étudier, accueillir et conserver ce patrimoine à caractère traditionnel. Il s'agit ensuite de le partager avec le public à travers des expositions, des ateliers pédagogiques et la programmation d'activités diverses d'animation ou de médiation culturelle.

C'est en outre, à travers les musées que les jeunes, surtout des grandes villes pourront découvrir ce qui se passe au village même s'ils n'y sont jamais allés, de comprendre en substance des réalités et des valeurs cardinales de nos ethnies, de savoir qui était grand-père, grand-mère ou l'ancêtre, même s'ils n'ont pas vécu à leur époque. Par ce rôle, nous comprenons avec M. Sanfo (2014, p.10) que *« les musées permettent une relecture du passé pour les besoins du présent, et de permettre au futur de se préparer sereinement »*. A titre d'exemple, la parenté à plaisanterie, un des aspects essentiels de la cohésion sociale, pourrait être codifiée et diffusée par les musées.

La transmission du patrimoine immatériel dans les institutions muséales s'organise à travers la diffusion auprès de leurs publics du discours muséal. Ce discours est constitué des connaissances induites de l'interprétation des valeurs symboliques des objets. Ces connaissances ne sont pas limitées car la signification symbolique d'un objet résulte aussi de l'interprétation que chacun en fait, dans le contexte de normes socio-culturelles communes mais aussi d'un cadre

de référence singulier. En d'autres termes la transmission des éléments immatériels est fonction de la vitalité du musée dans la production des connaissances sur ses collections et sa capacité à les diffuser au profit d'une audience aussi large que possible. En cela, des exemples existent et qui permettent d'illustrer les démarches des institutions muséales dans la transmission du patrimoine immatériel.

Des illustrations, l'on peut en trouver aussi bien au Burkina Faso qu'ailleurs. En effet, le musée des civilisations du Sud-Ouest de Gaoua traite du quotidien des habitants qui peuplent la région environnante à travers la programmation d'une exposition intitulée « naître, vivre et mourir en pays lobi ». Selon le conservateur du musée O. Golané (2021), cette exposition met en évidence les pratiques et les expressions traditionnelles qui caractérisent les peuples majoritairement installés dans la région du Sud-Ouest du Burkina Faso. Ce sont en l'occurrence les pratiques culinaires et vestimentaires, l'habitat, les savoir-faire et techniques traditionnels, les cérémonies religieuses, les usages, les coutumes, les arts d'interprétation, les étapes de la vie, l'homme et la femme, les mythes, etc.

Le deuxième exemple qui s'inscrit dans la présentation de la culture immatérielle du peuple burkinabè est le développement par le Musée National du Burkina Faso du programme des expositions majeures sur la connaissance du quotidien et des traditions des communautés ethnoculturelles (Exposition Gourounsi en 2016, Lobi-Dagara en 2017). Ces expositions majeures qui sont le fait d'une coopération entre les professionnels du musée, les chercheurs et les communautés ethnoculturelles concernées retiennent beaucoup d'attention au regard de la qualité scientifique du



Received: 10/03/2026 Accepted: 15/06/2026 Published: 15/07/2026

discours muséal mais aussi les programmes récréatifs, éducatifs et scientifiques qui sont développés en marge.

Quant au Musée de la musique Georges OUEDRAOGO de Ouagadougou, il développe une muséographie fondée sur la valorisation des expressions traditionnelles en l'occurrence la musique. A l'aide des instruments de musique traditionnels et les enregistrements audio-visuels qui composent sa collection, il permet aux visiteurs de découvrir et de redécouvrir les valeurs des différentes communautés inhérentes à la musique qui joue un rôle primordial dans la régulation de la vie sociale. C'est dans cette lancée qu'il a programmé une exposition temporaire en 2017 sur le balafon pentatonique sénoufo dont les pratiques et les expressions sont inscrites sur la Liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité. En 2018, il a programmé une exposition sur les trésors humains vivants qui sont des détenteurs de savoirs et savoir-faire traditionnels reconnus par l'État burkinabè.

Sur le plan international, la situation de deux musées retient l'attention au regard de la spécificité de la muséographie qu'ils développent. Ce sont le Musée folklore national de la Corée et le Musée national d'ethnologie de Osaka. Le musée coréen a présenté une exposition qui est largement diffusé au profit des publics sur la culture coréenne à travers trois thèmes : une journée, une année, une vie des ancêtres coréens. Le musée national de Osaka quant à lui, a réussi une belle interprétation de la vie en société de plusieurs pays dont ceux d'Afrique. En effet dans le compartiment dédié à l'Afrique l'on rencontre une mise en scène du quotidien des populations à travers une présentation d'un « kiosque à café », d'un « salon de coiffure » et d'un « salon

de couture » provenant de la Côte d'Ivoire. Ce musée met en évidence des comportements culinaires et capillaires qui sont encore vécus et partagés par bon nombre de pays en Afrique occidentale.

A côté des structures formelles on peut également faire cas avec satisfaction d'une initiative privée au Burkina Faso à l'image du « musée ambulant de Bomavé ». Bomavé KONATE est un sculpteur, spécialisé dans la tradition du masque sacré. Il a été proclamé trésor humain vivant du Burkina Faso en 2015. Le « musée ambulant de BOMAVE » consiste en la programmation d'une série d'activités de diffusion culturelle hors les murs à la différence des musées conventionnels. C'est d'abord une exposition de masques complètement habillés, d'instruments de musique (tam-tam, tambours d'aisselles, balafon) et des accessoires (bâton, gourdin) qui accompagnent les sorties de masque. Animée par des guides animateurs dotés d'une grande connaissance sur les masques, cette exposition se veut être un canal de rencontre et de formation pour toutes personnes qui désirent comprendre la tradition des masques ou s'initier à la pratique de la sculpture sur bois. Elle est accompagnée par des soirées de conte et des présentations de légendes sur la culture des communautés qui partagent le masque comme héritage.

Les différentes illustrations viennent corroborer la vérité selon laquelle le patrimoine immatériel occupe une place de choix dans les processus muséaux. Les publics trouvent au musée une belle opportunité d'apprentissage des valeurs qui les caractérisent et de compréhension des éléments d'informations sur leurs origines. En quelque sorte, les musées à travers les programmes de diffusion qu'ils développent deviennent ainsi des outils pédagogiques de premier ordre, des appoints pour le système éducatif.



3. Limites et défis de l'action des musées dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel présente des défis importants. En dépit des multiples initiatives développées par les musées, tout porte à croire que les défis sont encore énormes pour une meilleure prise en compte de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les musées. Ce point traite des limites de l'action des musées et des défis qui restent à relever.

3.1. Limites de l'action des musées

L'approche muséographique se retrouve quelques fois limitée dans la prise en compte de certains aspects du patrimoine culturel immatériel. Si les éléments investis de forme physique s'accommodent facilement avec les missions conventionnelles d'un musée, ce n'est pas toujours le cas pour certaines expressions ou pratiques intangibles. En effet, les objets dans un musée sont d'office désacralisés donc coupés de leur environnement d'origine et leur fonctionnalité première. Ils commencent ainsi une nouvelle vie dans les collections des musées après un processus de « muséalisation »³. De ce fait, les informations qui sont consignées dans les fichiers documentaires des collections muséales permettent une représentation voire une interprétation des pratiques qui s'y attachent.

³ Dans le sens de l'ICOM (2010, p.48), la muséalisation est l'opération tendant à extraire, physiquement et conceptuellement, une chose de son milieu naturel ou culturel d'origine et à lui donner un statut muséal, à la transformer en musealium ou muséalie, « objet de musée », soit à la faire entrer dans le champ du muséal.

Toutefois les savoirs et savoir-faire individuels comme la divination, les pouvoirs magico-religieux ou les connaissances cosmiques sont généralement détenus par des individus et qui ne sont pas toujours à la portée des professionnels des musées. Le plus souvent acquis suite à un don « surnaturel », il y a des connaissances qui sont difficilement transmissibles. Pour les savoirs et savoir-faire hérités des ascendants, la transmission se fait de père en fils donc difficilement contrôlable par les praticiens du patrimoine. C'est d'ailleurs pour accompagner cette dynamique de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les États parties que l'Unesco a prévu la mise en place d'une série de mesures dont l'opérationnalisation de systèmes nationaux de trésors humains vivants pour faciliter la transmission du patrimoine immatériel. Selon les Directives de la mise en œuvre de la convention de 2003, les Trésors Humains Vivants (THV) sont des « personnes qui possèdent à un haut niveau les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour interpréter ou recréer des éléments spécifiques du patrimoine culturel immatériel »⁴. C'est en application de cette directive de la convention que le Burkina Faso a opérationnalisé un Système national des Trésors Humains Vivants (THV) à travers la proclamation d'une liste de dix-sept (17) THV le 23 décembre 2015. Une deuxième liste de vingt-un (21) THV a été proclamée le 17 avril 2026⁵.

Toutefois, l'on fait l'amer constat que les musées n'arrivent pas jusque-là à prendre en compte dans la programmation de leurs activités ces détenteurs du patrimoine culturel

⁴ UNESCO, Directives pour l'établissement de systèmes nationaux de "Trésors humains vivants".

⁵ Arrêté n°2026-257/MCCAT/CAB du 16 avril 2026 portant proclamation des Trésors Humains Vivants (THV) du Burkina Faso.



immatériel. Dans le principe, chaque THV proclamé est tenu de transmettre son savoir ou savoir-faire à des disciples. En ce sens, les musées auraient pu jouer un rôle d'appoint à la sauvegarde et à la transmission de ces savoirs et savoir-faire détenus par les THV.

Pour certains événements festifs et expressions rituelles, un travail d'enregistrement sur des supports audio-visuels se fait continuellement aussi bien par les musées que par d'autres institutions patrimoniales. Ces initiatives, qu'il s'agisse des cérémonies d'intronisation, des rituels d'initiation, des fêtes traditionnelles ou des festivals de musique, présentent des résultats forts appréciables. Cependant, une fois placées artificiellement à l'abri du monde extérieur, ces expressions culturelles vivantes subissent une sorte de fossilisation dans l'espace et le temps ; elles sont totalement coupées de leur communauté d'origine, ne faisant plus l'objet d'aucune transmission, elles cessent de constituer un patrimoine, parce que le patrimoine immatériel est caractérisé par sa vitalité en permanence. Aussi, certains supports d'enregistrement sont difficilement exploitables par les institutions patrimoniales compte tenu du fait que les appareils qui permettent de les utiliser se font de plus en plus rares.

Le défaut de collaboration entre les différentes entités en charge de la gestion du patrimoine culturel immatériel représente une insuffisance non moins importante. En effet, la compréhension de la notion n'est pas toujours partagée de la même manière entre les acteurs. Il y a, en effet, des considérations qui tendent à exclure purement et simplement les musées dans la sauvegarde du patrimoine immatériel. La conséquence de cette situation est la marginalisation des musées dans la conduite des actions officielles sur le

développement du patrimoine immatériel. Cet état de fait met à rude épreuve la nécessaire collaboration entre les acteurs pour permettre la mise en place de programmes muséaux pertinents qui prennent en charge tous les aspects de valorisation des valeurs culturelles des communautés. Cela pourrait expliquer les capacités relativement limitées des musées et des professionnels burkinabè dans la prise en charge des questions relatives au patrimoine immatériel.

3.2. Défis de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les musées

Pour E. Caillet (2018) aucune société ne survit à la déperdition de son patrimoine d'histoire, d'art ou de science. C'est conscient de cette réalité, que l'Etat burkinabè a promu dans ses référentiels nationaux et sectoriels le développement des musées afin de mieux sécuriser et valoriser son héritage culturel. Ces équipements culturels devraient servir de piédestal pour la construction d'une identité nationale forte et de permettre une ouverture responsable du pays vers l'extérieur sans risque d'aliénation. La construction de cette identité nationale suppose que les musées parviennent à établir des points d'agrégations entre les différentes communautés à travers la sauvegarde et la diffusion de leur patrimoine culturel.

Les insuffisances qui ont été relevées commandent que la réponse soit l'émanation d'une impulsion politique forte afin de lever les défis qui se posent aux institutions muséales qui semblent ne pas traiter suffisamment de la culture des populations burkinabè. Le principal défi qui se pose aux institutions muséales est de parvenir à être des espaces privilégiés de préservation, d'études, d'interprétation et de présentation de la culture des communautés ethnoculturelles



dans toute sa diversité. C'est également transformer les institutions muséales en des endroits par excellence d'éducation et de délectation pour les enfants, les jeunes et les adultes ; et enfin des lieux de rencontres et d'échanges entre les différentes communautés sur les problèmes de société qui serviraient de miroir des réalités socio-culturelles d'hier et d'aujourd'hui ainsi qu'une synthèse pour la vie de demain.

Relever ces défis revient à prendre en compte les questions relatives au patrimoine culturel immatériel dans la définition des programmes muséaux et vice-versa. Cela s'entend de la réorientation des programmes actuellement en cours sur l'identification, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel immatériel pour prendre en compte les procédés muséaux. Cette démarche nécessitera le renforcement des capacités des musées en équipements appropriés pour une bonne documentation et une meilleure présentation des éléments culturels au profit des publics. Il importe également que les praticiens et les acteurs du patrimoine soient davantage ingénieux à l'effet de développer des projets pertinents pour faire vivre ou revivre les traditions dans les musées même celles qui semblent actuellement mortes.

En d'autres termes, il s'agit de placer l'aventure humaine au centre des préoccupations muséographiques de sorte à ce que les objets deviennent des témoins qui supportent le récit et la mise en scène des expositions. Dans ce même ordre d'idée, les musées peuvent permettre aux visiteurs de connaître les valeurs traditionnelles des communautés à travers le filtre de la mémoire collective. En ce sens, le choix des œuvres pour la mise en œuvre des expositions, qu'elles soient de type ethnographique ou non, pourrait se faire en fonction de leur pouvoir déclencheur de la mémoire.

Avec la révolution numérique, il est souhaitable et même indispensable pour les institutions muséales d'apporter une réponse appropriée à la fracture numérique en donnant une place de choix aux « nouvelles techniques de l'information et de la communication dans leur gestion (C. O. Y. Nare, 2012). En effet, des problèmes se posent par rapport aux enregistrements qui peuvent concerner la question du droit d'accès aux cérémonies sacrées qui sont réservés et la conservation des supports de stockages. Il appartient aux musées de se donner les ressources nécessaires pour résoudre la question de la rareté des appareils permettant de lire les enregistrements et de diversifier les supports de diffusion pour les publics. Par exemple, ils pourront réaliser périodiquement des migrations de données.

En outre, la forme du musée au Burkina Faso doit évoluer pour prendre en compte les réalités socioculturelles des populations. Les institutions muséales sont peu fréquentées parce que les préoccupations des publics ne sont pas suffisamment traitées dans les programmes qui y sont développés. Il faut accorder à la diversité culturelle une place prépondérante dans la définition des politiques publiques de développement des musées. Il en est de même de la compréhension du musée par certains acteurs du patrimoine qui ont la conviction à tort ou à raison que les programmes muséaux doivent se limiter exclusivement au patrimoine matériel. Les musées des arts du spectacle en Australie et le Musée du théâtre en Autriche sont des exemples qui peuvent inspirer et renseigner utilement sur les dimensions que peuvent prendre les musées en vue de traiter de façon globale la culture sous ses différentes formes. Le projet de création du musée de la parole en gestation au Burkina Faso pourrait être un déclic pour une muséographie autrement.



Un autre élément non moins important est l'incompréhension de la notion du patrimoine immatériel. Certains acteurs ignorent la forme tangible du patrimoine immatériel qui est, en réalité, constituée d'objets physiques sur lesquels sont fixés des pratiques ou des expressions traditionnelles, donc faisant partie intégrante du patrimoine culturel immatériel dans le sens de la convention de l'Unesco de 2003. Qu'il soit de forme tangible ou intangible, la compréhension de la définition du patrimoine immatériel doit évoluer afin que tous comprennent la pertinence de sa prise en compte dans la muséographie. Contrairement à cette vision étriquée qui est aussi défendue le plus souvent avec véhémence, les musées sont à même de développer des programmes de médiation culturelle qui mettent en évidence le patrimoine intangible.

Du reste, dans le sens de l'ICOM (2017, p.25), « les musées doivent veiller à ce que les informations qu'ils présentent dans leurs expositions soient fondées, exactes et prennent en considération les croyances et groupes représentés ». Cela voudrait dire que l'ancrage social est important pour le développement des musées. Il est de nos jours admis par la communauté muséale internationale que les ressources immatérielles et matérielles requièrent une attention égale.

La valorisation de ces ressources nécessite une mise en œuvre d'approches interdisciplinaires. C'est pourquoi les institutions muséales dans leurs missions quotidiennes de collecte, de conservation, de recherche, d'échange, d'exposition et d'éducation, doivent nécessairement étendre leur champ d'action aux ressources immatérielles, en identifiant les attitudes propres à telle ou telle culture vis-à-

vis du patrimoine immatériel et en modifiant en conséquence leurs politiques de collecte et d'éducation.

Par ailleurs, le travail sur le patrimoine culturel immatériel dans la collecte des informations comme dans la mise en exposition place en son centre la communauté et le praticien comme acteur et révélateur. Les résultats issus des processus muséaux seront insuffisants si l'on ne met pas à contribution les acteurs de la recherche. Il est nécessaire pour les professionnels des musées de chercher à établir un dialogue avec les chercheurs. Si dans les musées du nord cela fait partie intégrante des pratiques quotidiennes des musées, ce n'est pas encore le cas pour les pays du Sud où pour la plupart du temps il existe un fossé accentué entre le monde professionnel et celui de la recherche. Ce dialogue est pourtant nécessaire pour garantir des rendus muséographiques et scientifiques appréciables.

Conclusion

En s'engageant dans cette réflexion, l'objectif principal était d'analyser les enjeux des activités muséographiques dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Burkina Faso. Sur la base des théories développées à travers les travaux de recherche antérieure et des données collectées sur la pratique muséographique au Burkina Faso, nous sommes parvenus à établir que les musées jouent un rôle déterminant dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Après toute analyse, la sauvegarde du patrimoine immatériel ainsi que sa transmission relèvent du champ d'intervention des institutions muséales. Le patrimoine étant un concept qui varie sur la ligne du temps, une redéfinition



du rapport de la génération actuelle au patrimoine et à l'histoire pourrait bien se faire de sorte à prendre en compte sans ambiguïté le patrimoine immatériel dans les pratiques muséographiques.

A travers les activités muséographiques, l'on arrive à la conclusion selon laquelle les musées constituent un creuset pour les communautés. La collecte, la documentation et le catalogage des objets par les musées leur permettent de créer un corpus de connaissance sur les sociétés et les valeurs séculaires qui les caractérisent. Les expositions qui sont programmées sur la base de ce corpus de connaissance intègrent des aspects propres au patrimoine culturel immatériel. Cette vocation place les communautés au centre des préoccupations dans le discours muséographique. En tant que témoins, les objets que les musées collectent auprès des communautés, eu égard aux messages qu'ils sont susceptibles de véhiculer, supportent le récit des expositions. L'essentiel des thématiques développées par les musées burkinabè sont centrées sur l'identité culturelle burkinabè, donc du patrimoine culturel immatériel des communautés. Cette démarche des musées met à l'épreuve la convention de l'UNESCO de 2003 relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Cette convention place, en effet, en son centre la communauté et le praticien comme acteur, révélateur et expert de son patrimoine.

L'analyse du thème fait ressortir des limites perceptibles des musées, aussi bien dans la sauvegarde de l'élément immatériel. Ces insuffisances sont inhérentes à un déficit de collaboration entre les professionnels du patrimoine et le monde de la recherche, l'incohérence entre les projets de recherche et les programmes muséographiques, la difficulté

pour les musées de mettre à contribution les détenteurs de savoirs et savoir-faire comme les Trésors humains vivants (THV) dans la construction du discours muséographique ainsi que les besoins d'actualisation des outils de sauvegarde tels que les supports audio-visuels.

Face à cette situation, la responsabilité des musées est de relever les défis et de faire de leurs espaces des appoints pour les projets de développement du patrimoine culturel immatériel. Cela passe nécessairement par l'établissement d'un dialogue nouveau entre praticiens et chercheurs pour des rendus scientifiques en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel. Cette question centrale nécessite que les praticiens et les chercheurs pensent à des méthodologies de travail et de collaboration adaptées à chaque situation. En sus des moyens logistiques qu'il convient de renforcer et d'adapter, les musées se doivent d'être plus créatifs et de placer au cœur de leurs actions les détenteurs. En tout état de cause, la participation des communautés dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les musées est déterminante.

Arrêté n°2026-257/MCCAT/CAB du 16 avril 2026 portant proclamation des Trésors Humains Vivants (THV) du Burkina Faso.

Bibliographie

- CAILLET Elisabeth, 212, le rôle social du musée, publié le 13 septembre 2012 in les dossiers de l'OCIM (en ligne) <http://www.ocim.fr> consulté le 08 décembre 2013.
- CARA Zié Honoré, 2012, *l'apport de la Francophonie à la promotion de la culture publique au Burkina Faso : le cas*



Received: 10/03/2026 Accepted: 15/06/2026 Published: 15/07/2026

des maisons de savoir de Ouagadougou, mémoire de fin de cycle d'études en Administration générale, option : Administration culturelle, ENAM, Ouagadougou, 68 p.

COMPAORE Bénilde, 2008, *le développement des musées : un moyen de protection et de conservation du patrimoine culturel Burkinabè*, mémoire de fin de cycle en Administration générale, option : Muséologie, ENAM, Ouagadougou, 56 p.

Conseil International des Musées, 2017, *code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, paris, 60 p.

DESVALLEES (André) et MAIRESSE (François), 2010, *concepts clés de muséologie*, Armand Colin, Paris, 90 p.

HOTTIN Christian, 2011, *Entre ratification et inscriptions, Anthropologie et sciences humaines, Carnets du patrimoine ethnologique ; Revue d'ethnologie de l'Europe*, 57, pp.144-157.

Ministère de la culture et de la communication, *chiffres clés 2013, statistiques de la culture*, France, 44 p.

NARE C.O. Yannick, *Faut-il brûler les musées en Afrique ?* in ZODOCULTURE, Ouagadougou, publié le 30 mai 2012.

PINNA Giovanni, 2003, *Le patrimoine immatériel et les musées*, in *LES NOUVELLES DE L'ICOM* n° 4, p.3.

SANFO Moctar, 2014, *Musée et Mémoire : approche pour la mise en place d'un musée de la poste au Burkina Faso*, Mémoire de fin de cycle à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), option Muséologie, Ouagadougou, 61 p.

UNESCO, 2003, Directives pour l'établissements de systèmes nationaux de « Trésors Humains vivants », 12 p., en ligne sur <https://ich.unesco.org/doc/src/00031.fr> , consulté le 22 août 2026.

UNESCO, 2024, Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Paris, 184 p., en ligne sur <https://ich.unesco.org>, consulté le 22 août 2026.